

Nombre de membres composant
le Conseil Municipal45
Membres en exercice45
Présents ou représenté.e.s
à la séance44
Absent.e.s01

COMMUNE DE FONTENAY-SOUS-BOIS

EXTRAIT DU REGISTRE

des

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°2021-09-10-F : Demande de dotations et de subventions à la Région Ile de France pour l'acquisition d'un média-bus électrique.

SÉANCE DU JEUDI 30 SEPTEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le **trente septembre**, les membres composant le Conseil municipal de la Commune de Fontenay-sous-Bois, dûment convoqués le **vingt-quatre septembre**, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de **Monsieur Jean-Philippe GAUTRAIS, Maire**.

ETAIENT PRESENT.E.S

M. GAUTRAIS, Mme KLOPP, M. CORNELIS, Mme FENASSE, M. SEYE*, Mme AVOGNON ZONON, M. MORA, M. DAMIANI, M. GUENICHE, M. ORJEBIN, Mme BOUHADA, Mme CHARDIN, Mme MAFFRE-BOUCLET, M. MALLERIN, Mme GAUTHIER, M. CHAMPETIER, M. CLERGET**, Mme LARABI, M. LEBLANC, Mme VIENNEY, Mme GARNIER, M. MULLER, M. BATTAL, Mme SAINT GAL, M. RISPAL, Mme JANIAUX, Mme MARTINEZ, Mme CHAMBRE-MARTIN, M. MATHIEU, M. BERTRAND, M. BEDOURET, Mme CAZALS, Mme BAYOL.

EXCUSE.E.S-REPRESENTE.E.S

M. SEYE* (départ au point 14)	a donné mandat à	Mme MAFFRE-BOUCLET
M. LACHELACHE	a donné mandat à	Mme LARABI
Mme NIAKHATE	a donné mandat à	M. MORA
Mme LELU	a donné mandat à	M. GUENICHE
Mme BENZIANE	a donné mandat à	Mme SAINT-GAL
Mme NAIT-BAHLOUL	a donné mandat à	Mme GARNIER
M. BRUNET	a donné mandat à	M. CORNELIS
M. CLERGET** (arrivé au point 5)	a donné mandat à	M. MALLERIN
Mme MICHEL	a donné mandat à	M. ORJEBIN
M. DAUMONT-LEROUX	a donné mandat à	Mme FENASSE
M. NOMBO POATY	a donné mandat à	M. DAMIANI
M. GUYOT	a donné mandat à	M. BERTRAND
Mme. INDJA	a donné mandat à	Mme. CAZALS

ABSENT.E.S

Mme AMSELLEM-SIMONNET

Le Président ayant ouvert la séance, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Monsieur DAMIANI ayant obtenu la majorité des voix, a été désigné pour remplir cette fonction qu'il a accepté.

Délibération n°2021-09-10-F

Demande de dotations et de subventions à la Région Ile de France
pour l'acquisition d'un média-bus électrique.

LE CONSEIL,

VU les articles L2121.29, L2122.21, L2311.2 et 2331.6 du Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT la nécessité de poursuivre le programme de renouvellement progressif d'une partie du parc automobile par l'acquisition de véhicules électriques,

CONSIDERANT la volonté de la municipalité d'acquérir un média-bus électrique, relais de la médiathèque dans les quartiers, en remplacement de l'ancien véhicule diesel âgé de 21 ans.

CONSIDERANT le montant de cette opération estimé à 174.680,00€ HT (209.616,00€ TTC)

CONSIDERANT les possibilités d'aides à l'investissement proposé par l'Etat, la Métropole du Grand Paris et le Conseil régional d'Ile-de-France,

CONSIDERANT qu'il appartient à la commune, dans un souci de bonne gestion, de rechercher les subventions et dotations concourant à financer les projets votés par le Conseil Municipal,

CONSIDERANT la volonté du Conseil municipal d'inscrire au budget les crédits nécessaires à la réalisation des projets faisant l'objet de demandes de subventions, en particulier le présent programme,

SUR AVIS de la Commission des Finances,

A L'UNANIMITE

DECIDE

Article 1 : d'approuver l'opération d'acquisition d'un média-bus électrique.

Article 2 : d'approuver le plan de financement comprenant une aide acquise de l'Etat de 73.315,00€ au titre de la dotation générale de décentralisation en faveur des bibliothèques municipales, une aide demandée de 34.936,00€ à la Métropole du Grand Paris et de 31.493,00€ à la Région d'Ile-de-France.

Article 3 : d'autoriser le Maire ou son/sa représentant.e à déposer auprès du Conseil régional d'Ile-de-France le dossier de demande de subvention pour l'acquisition du média-bus municipal.

Article 4 : d'autoriser le Maire ou son/sa représentant.e à signer toutes les conventions afférentes pour l'octroi des subventions pressenties.

POUR EXTRAIT CONFORME

Jean-Philippe GAUTRAIS

Maire

Transmission électronique en
Préfecture du Val-de-Marne
le - 4 OCT. 2021
Publication
le - 4 OCT. 2021
Notification
le - 4 OCT. 2021
Certifié exécutoire
Le Maire,

